

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 24 (1888)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXIV^e Année.



15 OCTOBRE 1888.

N^o 20.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Pédagogie française. — Les subventions fédérales aux écoles supérieures. — Chronique suisse. — Promotions de 1888 dans les écoles de Genève. Rapports et discours. — L'orphelinat Borel à Dombresson. — Chronique d'Allemagne. — Les cours de travaux manuels à Fribourg. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Dictées. — Compositions. — Comptabilité.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

Le Bulletin d'éducation des Basses-Pyrénées. — Le Musée pédagogique de Paris.

On dit le Français léger et peu persévérant. C'était vrai peut-être au temps jadis. Mais nous savons qu'il s'est opéré un changement notable sur ce point comme sur bien d'autres dans la France actuelle. C'est ainsi que depuis sept ans, c'est-à-dire depuis son origine, la Société d'éducation et d'instruction populaire de Pau nous envoie régulièrement son bulletin rédigé par M. Piche et qui témoigne d'une activité scolaire, philanthropique et patriotique étonnante dans les Basses-Pyrénées. Distributions de primes, bibliothèques scolaires et cantonales, cercles pédagogiques, sociétés de gymnastique, conférences populaires, syndicats d'agriculteurs, sociétés de consommation, enseignement manuel, société pour l'enfance abandonnée, tout cela marche de front dans ce coin de la république française. Nous n'oublions pas plus que les Béarnais ne l'oublient, que l'esprit de progrès et d'humanité qui anime cette contrée est dû en partie à un illustre mort dont chaque année on célèbre la mémoire, M. Tourasse,

un promoteur, celui-là, comme il serait à désirer qu'il y en eût dans chaque département français et chaque canton suisse.

Dans le *Bulletin de l'institution libre de l'enseignement*, de Madrid, M. Rubio nous donne de curieux et intéressants détails sur le Musée pédagogique de Paris. Nous traduisons de l'espagnol quelques passages saillants de cette notice.

C'est Jullien, de Paris, un admirateur et ami de Pestalozzi et de Girard, qui a, en 1817, montré la nécessité d'un musée de ce genre. Un autre admirateur français de Pestalozzi, Pompée, y revenait au temps de l'exposition de Paris en 1867; sur quoi Jules Simon, l'écrivain philosophe et pédagogique, alors ministre de l'Instruction publique, fit un premier pas vers la réalisation de l'idée, en réunissant une collection de cartes, livres et appareils en usage dans les écoles.

En 1877, sous le ministère de M. Bardoux, l'idée trouva enfin sa réalisation définitive, grâce surtout à M. Ferdinand Buisson, aujourd'hui directeur de l'enseignement primaire de la république française. Les beaux rapports de notre ancien collègue sur les expositions de Vienne et de Philadelphie avaient fait comprendre l'importance de la chose. Un projet de loi, présenté par M. Bardoux à la Chambre des députés, trouvait faveur auprès de la représentation nationale. Mais il était réservé à M. Ferry, son successeur au ministère de l'Instruction publique, de mettre en vigueur la loi Bardoux. M. Buisson, auquel était destinée la place de directeur du Musée pédagogique, ayant été élu sur ces entrefaites directeur de l'instruction primaire, ce fut M. Berger, inspecteur d'instruction publique du département de la Seine, qui fut appelé à cet emploi.

Nous n'avons pas besoin de dire en quoi consiste le trésor pédagogique que contient le Musée. Tout le monde sait qu'il est divisé en quatre sections : matériel scolaire, — appareils destinés à l'enseignement, — bibliothèque centrale, — documents relatifs à l'histoire de l'éducation.

La *Revue pédagogique* de Paris a consacré dans son numéro de septembre plusieurs pages au congrès international de Zurich relatif aux *Colonies de vacances et à l'hygiène scolaire*, par la plume de M. Jules Steeg. La France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, étaient représentées. M. le pasteur Bion présidait l'assemblée réunie au Rathaus. Des remarques intéressantes ont été faites sur l'amélioration sensible de la santé des enfants qui ont la chance d'être admis aux colonies de vacances.

M. Veith, directeur d'une école supérieure de filles à Francfort, fait observer que l'important pour les colonies de vacances est de trouver pour conduire les enfants non des pédants et des esprits moroses, mais des personnes dévouées aimant les enfants et d'une bonne humeur communicative. Les personnes sympathiques et intelligentes sauront trouver d'utiles et agréables oc-

cupations pour les jours de pluie, ainsi des jeux, des chants, quelques travaux manuels, etc.

On s'est occupé des enfants scrofuleux et rachitiques, pour lesquels un séjour de vacances ne suffit pas. Il faut des bains de mer. Genève envoie ses petits enfants à Cète. C. Natié a neuf grands établissements de ce genre.

Dans certaines villes de l'Allemagne, il y a des refuges pour les enfants sortant des classes et dont les parents ne sont pas rentrés. Une salle chauffée en hiver, un jardin en été, tel est le refuge.

La France était représentée au Congrès par quelques personnalités considérables : M^{me} de Kergomard, inspectrice générale des Ecoles maternelles, dont nous avons reçu la visite à Neuchâtel il y a quelques années ; M. Jacoulet, inspecteur général ; M. Cottinet, qui est le promoteur infatigable des colonies de vacances, et M. Jules Steeg, l'un des six présidents du Congrès, auquel nous devons le compte rendu détaillé de cette intéressante assemblée et un aperçu enthousiaste des écoles de Zurich, où il a été frappé de l'excellence des méthodes, de l'esprit d'initiative et de l'ingéniosité des maîtres. « Ces écoles, dit en terminant M. Steeg, m'ont plus intéressé que le Congrès, le lac » et la fête vénitienne. »

A. DAGUET.

Les subventions fédérales aux écoles supérieures.

L'Université de Lausanne.

Pendant que la *Société académique de Berne* proposait dernièrement de n'accorder de subventions fédérales qu'à deux ou trois des universités existantes, la *Gazette de Glaris* remettait sur le tapis la question d'une université fédérale. Mais ce journal se gardait bien de préciser la ville où cette haute école devrait être fondée. Car on sait les convoitises jalouses et les compétitions aiguës que provoquerait cette création nouvelle. Quoique déjà très avantagées, l'une, par le fait qu'elle est le siège des autorités fédérales sauf le Tribunal fédéral, l'autre, par la possession de l'Ecole polytechnique, Berne et Zurich ne seraient pas d'humeur de céder à une troisième ville, Bâle par exemple, ou Genève, l'honneur et les privilèges d'être la ville universitaire par excellence. Il est fort douteux aussi que les autres cantons consentissent à ce nouvel accroissement des deux cités privilégiées. En outre la fondation d'une université fédérale aurait pour effet déplorable de miner ou d'amoindrir l'existence des centres intellectuels existants au détriment de la culture générale. Pourquoi détruire *ce qui est* au profit d'une création future et inconnue ? Une université fédérale ne verrait-elle pas d'ailleurs se renouveler sur une plus grande échelle ce qui s'est passé dans certaines universités cantonales, où, au point de vue du personnel, l'élément exotique l'emportait de beaucoup sur l'élément national sans profit réel pour la science et les lettrés. A l'Ecole polytechnique, il en a été de même. On est allé plus d'une fois chercher à grand frais à l'étranger ce qu'on avait sous la main. En France, on se plaint de la centralisation excessible de l'enseignement et de la vie intellectuelle qui

fait refluer vers Paris toute la vie, toute la sève nationale. Pourquoi imiter cette fièvre centralisatrice? Ce qu'on pourrait et devrait centraliser dans l'intérêt général, c'est-à-dire l'*Exposition scolaire*, ne l'a pas été. Pourquoi centraliser ce qui ne peut l'être, sans détriment pour la diffusion des lumières et de la culture nationale? Aussi l'idée de la *Gazette de Glaris* n'a-t-elle pas rencontré d'écho dans la presse et dans l'opinion publique.

Sans s'inquiéter de la réapparition sur la scène du fantôme de l'Université fédérale, le Grand Conseil du canton de Vaud, par un vote presque unanime, vient de décréter la transformation de l'Académie de Lausanne en université. Radicaux et conservateurs, sans distinction, ont voté la loi qui consacre cette extension et les sacrifices qu'elle réclamera, ensuite de la splendide donation d'un généreux étranger, M. de Rumine.

Les feuilles vaudoises nous transmettent le discours remarquable par lequel le directeur de l'instruction publique, M. Ruffy, a motivé la proposition relative à ce renforcement des études supérieures, et rappelé les antécédents qui en ont préparé la réalisation, antécédents qui, il faut bien le dire, seraient restés à l'état de pieux désirs sans la libéralité inespérée qui a permis qu'ils fussent suivis d'un accomplissement que n'eussent jamais osé rêver les nobles esprits dont a parlé M. Ruffy dans son remarquable plaidoyer: Monnard, Druey, Laharpe, Berguer, Ruchonnet, Ruffy père et plus récemment Boiceau et Berney inspirèrent ou appliquèrent la loi de 1869.

En appuyant de toute son éloquence bien connue, la proposition faite par le Conseil d'Etat, M. Ceresole fait l'historique des tendances contraires à l'établissement projeté de l'Ecole polytechnique fédérale à Lausanne et de tout ce qui visait l'intervention de la Confédération dans le domaine de l'instruction publique. Il montre la nécessité de la création à Lausanne d'un établissement supérieur d'instruction publique alors même que la Suisse en reviendrait à l'idée d'une université fédérale. « Placés comme nous le sommes, dit M. Ceresole, entre les universités de Genève, de Berne, de Zurich et de Bâle et la très hypothétique université catholique de Fribourg, il faut que nous ajoutions de grands efforts à ceux qui ont été faits pour rester au niveau des besoins de notre époque. »

De notre modeste académie de Neuchâtel, pas question dans le tableau tracé par l'ancien président de la Confédération.

Il est cependant positif que plus d'un jeune Vaudois est venu chercher à Neuchâtel un enseignement ou un grade qu'il aurait pu certainement obtenir dans son canton d'origine.

Nous n'en applaudissons pas moins de tout notre cœur à l'épanouissement de savoir et de culture que la fondation de l'Université de Lausanne ne peut manquer de provoquer dans la Suisse française.

Quant à l'Université catholique de Fribourg si elle venait par miracle à s'établir, en dépit et en raison même des aspirations médiévales qui ne manqueraient pas de s'y produire, elle contribuerait encore au mouvement des esprits par la lutte des principes contraires. Mais il ne suffit pas pour arriver à la réalisation de ce dessein de date ancienne, des acclamations de la Société des étudiants catholiques et des télégrammes de Berne et de Paris, ni même du vote d'entraînement d'une assemblée législative.

A. D.

Chronique suisse.

La loi bernoise en projet de M. Gobat malgré les bonnes choses qu'elle renferme, rencontre beaucoup d'opposition de la part des instituteurs. Les uns demandent la création d'un conseil d'éducation, la suppression des Commissions de districts comme rouage inutile, mais aussi celle des inspecteurs d'école, une plus grande compétence pour le synode scolaire. Ce sont là les vœux du corps enseignant qui ne concordent pas toujours avec ceux des pères de famille. Le Conseil exécutif paraît décidé à soutenir le projet de M. Gobat.

En attendant une solution, sans se laisser décourager par les obstacles, ce dernier vient de publier son rapport annuel et détaillé sur sa gestion pendant l'année 1887-88. Il y mentionne comme création nouvelle l'organisation à l'Université de Berne, d'une instruction professionnelle des instituteurs. Il en sera de même à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Nous sommes curieux de voir le programme de cet enseignement qui n'existe pas dans d'autres cantons. L'infériorité du canton de Berne dans les examens de recrues est attribuée au manque d'une école complémentaire.

Le fait que d'autres cantons occupent un rang plus élevé ne « prouve pas, dit M. Gobat, que leurs écoles soient meilleures. » Ensuite, 680 recrues de première force n'ont pas été comptées dans la statistique du département fédéral. Le choix des experts laisse aussi à désirer.

M. Gobat parle de la conférence intercantonale des chefs de l'instruction publique où on a traité la question de la *grammaire latine*. On ne s'est pas encore mis d'accord sur ce point. (1)

Ce rapport nous apprend que le canton de Berne s'est joint à Bâle-Ville, Zurich, Genève, Lausanne et Neuchâtel pour demander une subvention fédérale en faveur des universités et académies en opposition et à ceux qui voudraient n'en subventionner qu'une qui deviendrait université fédérale et à ceux encore qui réclament ce privilège pour les établissements auxquels ils appartiennent et au détriment des autres. Les locaux de l'Université de Berne laissant beaucoup à désirer, la direction réclame de grands sacrifices de la part de l'Etat.

Les amis de l'histoire apprendront avec reconnaissance que M. Gobat est chargé de diriger la publication de *Fontes rerum bernensium* dont ils déploreraient la suspension. C'est une œuvre capitale pour l'histoire.

Le rapport dit que les Manuels pour la partie française n'ont pas eu besoin de changement pour cette année et que la Commission n'a par conséquent pas eu à se réunir. On comprend qu'ayant adopté des manuels, on ne veuille pas les remplacer immédiatement après leur adoption et le concours qui les a produits. Mais il est à désirer qu'à l'avenir, les Commissions comptent des spécialistes à côté des autres membres qui les composent, afin de ne pas laisser passer certaines vieilleries et des lacunes regrettables en histoire par exemple.

Au nombre des desiderata de l'enseignement dans le canton, la direction signale la fréquentation irrégulière, le manque de places de gymnastique, le défaut de préparation convenable pour l'art de composer, le peu de soin apporté à l'écriture en certains endroits, à la lecture dans d'autres.

(1) A Sion, dernièrement, ces messieurs ont entendu la lecture d'un rapport de M. Python sur l'arithmétique. Il est bien à désirer qu'avant de prendre des décisions, les directeurs fassent part au public de leurs rapports afin que les *spécialistes* et les professeurs en général puissent en prendre connaissance.

Ce rapport, dont nous ne faisons ici que quelques extraits, est suivi de plusieurs tableaux statistiques des plus minutieux relatifs aux écoles des divers degrés, sans oublier le tableau des amendes encourues par les parents qui ont négligé l'instruction de leurs enfants. Le montant de ces amendes s'élève à 2471 francs. Le Jura bernois compte le plus de parents mis à l'amende. Peut-être est-on plus sévère là qu'ailleurs.

Le rapport relatif aux Ecoles secondaires signale quelques cas de châtimens corporels.

Quelque chose de plus grave encore est l'emploi par les maîtres d'*expressions injurieuses et grossières*.

L'*Université* dont M. Gobat nous entretient à la fin de son rapport nous fait connaître le nombre des professeurs qui est de 108 et des étudiants qui a été de 512 et de 527 dans les deux semestres.

Parmi les subventions accordées par l'Etat, nous saluons avec plaisir celle de 300 francs pour le monument Pestalozzi, à Yverdon.

— M. Hermann, conseiller national et ancien landamman d'Obwald a légué 36,000 francs pour les établissements de bienfaisance et des écoles publiques de son canton, etc. Mais il a mis pour conditions à ses libéralités, que si l'enseignement religieux n'était plus donné dans les écoles, ses legs fussent transmis aux écoles privées, et si celles-ci cessent d'être tolérées, que les sommes léguées fussent remises aux établissements de pauvres.

Les appréhensions exprimées par M. Hermann ont quelque chose de profondément triste. Nous n'aimons pas les écoles privées et nous n'y avons envoyé aucun de nos enfants. Mais nous aimons la liberté et nous pensons que le jour où les parents ne seront pas libres de choisir les écoles qui ont leur confiance, qu'en un mot le jour où les écoles libres auraient cessé d'exister, la Suisse aurait cessé d'être un pays de liberté.

— Les instituteurs argoviens réunis à Brougg se sont prononcés pour l'établissement de cinq inspecteurs de profession en opposition aux inspecteurs multiples et qui ne sont pas du métier. Cette décision a été prise par 93 voix contre 86. C'est le contraire de ce qui a été décidé au Synode de Zurich, à Winterthour.

Le même jour, c'était le 17 septembre, après l'assemblée, les instituteurs se sont rendus, au son des cloches de l'église où avait eu lieu l'assemblée, à la maison où Pestalozzi est mort, pour assister à l'inauguration d'une plaque commémorative en marbre placée sur la façade de cette maison. M. Keller, directeur d'école à Aarau a prononcé à cette occasion d'émouvantes paroles : « Le père Pestalozzi, a-t-il dit, avait ses défauts ; qui n'a eu les siens. Mais il possédait la vertu par excellence, *l'abnégation*. A ce titre il demeure un modèle pour nous, et comme le dit l'inscription de son tombeau à Birr, il était tout pour les autres et rien pour lui. »

D'autres discours ont été prononcés par le recteur Hæge, et le maître de l'Ecole réelle Heuberger. La cérémonie commencée par un chant des instituteurs se termina par un autre du chœur mixte de la conférence de Brougg. Un certain nombre d'instituteurs badois assistaient à l'inauguration.

A. D.

Promotions de 1887-1888 dans les Ecoles de Genève. Rapports et discours ¹.

Ce tableau de l'activité scolaire à Genève renferme quatre discours et rapports.

C'est d'abord un discours de M. le conseiller d'Etat Gavard, directeur de l'Instruction publique, prononcé à la *distribution des certificats* aux élèves du Collège supérieur, et où ce chef du Département s'attache à justifier la réforme scolaire accomplie dans ce canton du reproche d'industrialisme et d'utilitarisme.

Il constate les bons résultats des examens de maturité; il montre l'institution des bourses facilitant aux jeunes gens pauvres et travailleurs l'accès aux carrières libérales.

Suit le rapport de M. Lecoultre, directeur du Collège, sur la division supérieure, et où ce haut fonctionnaire expose les modifications subies par le programme de l'Ecole. La portée de ces changements peut se résumer dans ces paroles du rapport :

« La section classique a été conservée, mais la part aux études désintéressées a été réduite et ses horizons élargis du côté scientifique. »

La section classique a compté 40 élèves, la section réelle 25, la section pédagogique 22, la section commerciale 40. Absences non motivées et arrivées tardives, tel a été un des côtés faibles de cette année.

Le rapport sur l'*Ecole professionnelle*, de son directeur M. Bouvier-Martin, constate la présence de 400 élèves dans les neuf classes dont se compose cette institution considérable. Le caractère d'une pareille école est essentiellement pratique. Mais la marche de l'école est entravée par l'insuffisance des locaux. Deux enseignements ont donné des résultats inespérés, le dessin et les mathématiques. Le jeudi, on fait faire des promenades aux élèves, qui ont reçu pendant ces excursions de précieuses directions sur la géographie, la topographie, l'histoire naturelle.

Le rapport de M. Bonneton sur l'*Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles*, dont il est le chef, signale la présence de 806 élèves au lieu de 910 qu'il y en avait l'année dernière. Cette différence tient à la différence d'organisation. Outre les élèves réguliers, il y avait 128 externes; l'Ecole compte 19 classes. Les cours facultatifs ont été suivis par 129 élèves.

Le rapport général sur les Ecoles primaires qui clôt la brochure accuse la présence de 8129 élèves. La diminution de 300 élèves qu'a subie l'Ecole n'est qu'apparente. C'est la création d'Ecoles enfantines obligatoires qui a occasionné cette diminution en déchargeant l'Ecole primaire. Les examens ont été satisfaisants; mais pour certaines branches, la géographie et l'histoire, plus satisfaisants à la campagne qu'en ville. On ne se sert pas assez de la carte et du globe. On ne parle pas de croquis. A. D.

L'Orphelinat neuchâtelois Borel, à Dombresson ².

A l'asile fondé aux frais d'un philanthrope à Dombresson dans le Val-de-Ruz, il y avait, en 1883, 52 élèves. M. le Dr Ladame dirigeait alors l'établissement qu'il a eu le mérite d'organiser. Il fut remplacé en 1884

¹ 39 pages in-8°. Imprimerie centrale.

² Société d'imprimerie à Cernier.

par M. Bille, instituteur de talent, qui est encore aujourd'hui à la tête de cette bienfaisante institution.

L'année scolaire 1884 s'ouvrit avec 66 orphelins, dont 43 garçons et 23 filles. Ces enfants appartiennent, comme de raison, pour la plupart au canton de Neuchâtel. On y compte 4 enfants bernois d'origine et 1 vaudois. Ces orphelins forment cinq familles. L'état sanitaire a été très satisfaisant. Un seul enfant a dû, à la suite d'un accident, faire un séjour de plusieurs mois à l'hôpital de la Providence à Neuchâtel. Une jeune fille de quatre ans, qui avait mangé de la belladone dans la forêt, a dû prendre du contrepoison qui lui a permis de partager, le surlendemain de l'accident, les jeux de ses compagnons. La nourriture se compose de lait pour le matin et de lait et de soupe le soir. — Un enfant a dû être renvoyé pour mensonge et vol. Ce jeune garçon a été placé dans une famille qui n'en avait pas et où il s'est produit une amélioration sensible chez cet enfant grâce à l'active surveillance des braves gens auxquels il a été confié.

L'année 1885 a été prospère et bénie. L'asile comptait 69 enfants, dont 45 garçons et 24 filles. Tous étaient neuchâtelois, à l'exception de 4 bernois et d'un vaudois. Six enfants ont eu la rougeole; ils ont été immédiatement isolés et recouvraient la santé au bout de quelques jours.

Tous ont supporté gaillardement les travaux manuels auxquels on les astreint. Ils suivent les leçons de religion de l'Eglise nationale.

Les autorisations de faire visite à leurs familles ne sont accordées que comme récompense. Les enfants placés en apprentissage restent sous la tutelle de l'orphelinat, qui reçoit un bulletin mensuel de leur conduite et de leur travail.

A l'asile, les garçons sont employés à la ferme, et des fillettes ont pris part avec succès aux foins et aux moissons. Malheureusement, la colonie a manqué d'eau pendant plusieurs mois. On a dû aller chercher l'eau nécessaire au puits de la Sagne. La vacherie comptait 9 vaches laitières, 2 taureaux, etc. Sur 14 pièces de bétail exposées aux concours de district, 11 ont reçu une prime. Succès analogue à l'exposition de Colombier. On élève aussi des porcs. Belle récolte de betteraves et d'avoine. Le fumier l'a emporté sur les engrais chimiques.

Les recettes se sont élevées à 44 693 fr. et les dépenses à 30 361 fr. Pendant la belle saison, les orphelins ont fait plusieurs courses, sans parler d'une course en traîneau offerte par de généreux agriculteurs. Un arbre de Noël et des cadeaux pour chacun des enfants ont apporté la joie dans la colonie, qui a passé aussi une soirée très gaie chez M. le pasteur Vivien, le meilleur ami de l'enfance malheureuse. Les dons n'ont pas manqué. Le plus considérable est un legs de 300 fr. de M^{me} Burry, à Neuchâtel. Des conférences sur le magnétisme, de l'ancien directeur Ladame et de M. Strohl, pharmacien, ont produit 463 fr. 52 c. L'Etat de Neuchâtel a versé 1152 fr.

En 1886, 72 orphelins ont joui de l'hospitalité de l'orphelinat. — Une jeune fille, atteinte de la danse de saint Guy (chorée), a dû être envoyée à l'hospice, d'où elle est revenue guérie au bout de deux mois. Tous les enfants ont suivi les diverses écoles et l'école des apprentis entre autres.

En 1887, l'orphelinat se composait de 76 enfants. Citons encore le fait réjouissant qu'un des élèves de l'asile, en apprentissage à la Chaux-de-Fonds, a envoyé 30 fr. à la caisse d'épargne sur son carnet.

Ces renseignements sont puisés dans les rapports circonstanciés et précis de l'excellent directeur, M. Bille, que seconde un personnel intelligent et dévoué.

A. DAGUET.

Chronique de l'Allemagne.

Le 22 mai, par un radieux soleil, les membres du *Lehrerverein* se réunirent à Francfort sous la présidence de M. Tiersch, de Berlin.

Plusieurs questions étaient à l'ordre du jour : De l'importance du *Lehrertag* pour l'Union du corps enseignant de l'Allemagne, — l'École populaire comme l'école de tous en opposition aux écoles séparées, — de la gratuité de l'enseignement populaire, — simplification de l'écriture et de l'orthographe.

On a traité encore de la surveillance de l'école au point de vue de la santé des élèves ; de l'étude des lois et de l'économie populaire. Tout en reconnaissant que ces deux dernières sont au-dessus de la sphère de l'école primaire, quelques membres estiment qu'elles pourraient trouver place à l'école complémentaire.

L'assemblée a été réjouie d'apprendre que la souscription pour le monument destiné à perpétuer les mérites du pédagogue Kehr, à Elgersbourg en Thuringe, s'élève à 7000 marcs¹.

L'assemblée avait commencé par une acclamation en l'honneur de l'empereur Frédéric III, dans lequel le corps enseignant mettait ses espérances. Le vœu de voir ce monarque revenir à la santé ne devait pas se réaliser, au grand chagrin des instituteurs animés des sentiments les plus patriotiques et les plus humains.

Les séminaires ou Ecoles normales académiques, auxquelles sont annexées des écoles d'exercice ou d'application, réclamés déjà par Kant et fondés par Herbart, et auxquels Stoy et Ziller ont donné de nouveaux développements, ont deux centres importants à Iéna et à Leipzig.

Dans un rapport publié à Langensalza sur le séminaire pédagogique, nous trouvons un mémoire instructif de M. Bær sur la *synthèse dans l'enseignement de l'histoire*. L'auteur se demande si l'appréciation morale des personnages historiques doit se faire dans le cours du récit ou doit venir à la fin. Selon M. Bær, la narration objective doit fournir les éléments de l'appréciation qui suivra dans les questions et qui en sera comme la morale. Il y a un troisième système dont ne parle point l'auteur, c'est celui de présenter les faits de telle façon que l'appréciation sorte du récit même et ne fasse qu'un avec lui. Comme dans le *Précis d'histoire moderne* de Michelet, la réflexion et le récit se feraient d'une façon admirable. Quel dommage que dans la seconde moitié de sa vie ce grand historien, abandonnant la voie lumineuse où il marchait et où il nous éclairait, se soit fait pamphlétaire au service d'un parti, d'une secte!

A. D.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

Le cours de travaux manuels de Fribourg.

(16 juillet au 11 août 1888.)

I

Le dimanche 15 juillet, vers trois heures de l'après-midi, une cinquantaine d'instituteurs venus des diverses parties de la Suisse, se trouvaient

¹ Kehr, né en 1830, directeur d'École normale à Halberstadt. Il est connu entre autres par sa *Géométrie pratique à l'usage de l'École populaire et complémentaire*.

réunis à Fribourg, dans les jardins de Tivoli. C'étaient les élèves du quatrième cours normal suisse de travaux manuels. Peu après, le comité d'organisation et les professeurs du cours firent leur apparition. On se réunit dans la rotonde centrale de l'établissement et M. l'abbé Horner, recteur du collège St-Michel, président du comité d'organisation, donna la parole à M. G. Python, directeur de l'instruction publique du canton de Fribourg. C'est en termes éloquents que M. Python souhaita la bienvenue aux nouveaux hôtes de Fribourg et parla de l'importance que les autorités attachaient à la complète réussite du cours de travail manuel.

Diverses mesures d'organisation concernant le logement, la pension des participants et la fixation de l'ordre du jour du lendemain étant prises, on se donna rendez-vous dans la soirée à l'hôtel des Bouchers, tenu par M. Birnbaum, où devait avoir lieu l'essai de la table commune et la dégustation du vin d'honneur offert par les autorités fribourgeoises. M. Aeby, syndic de Fribourg, nous apporta les félicitations et les meilleurs vœux des autorités locales. D'autres orateurs prirent encore la parole et on ne se sépara que tard dans la nuit, les uns pour essayer les matelas du dortoir commun, dans la halle de gymnastique du Strambino, les autres à la recherche de leurs chambres.

Le lendemain, à neuf heures, les travaux commencèrent dans les ateliers, au nombre de quatre, dont trois à la Grènette, vis-à-vis la statue du P. Girard, et le quatrième à l'ancien hôtel Zæhringen, près du grand pont suspendu. Les élèves étaient au nombre de 65, dont 21 de Fribourg, 10 de Berne, 8 de Bâle-Ville, 5 de Genève, 4 de St-Gall, 3 de Vaud, 2 de Neuchâtel, 2 du Tessin, 2 de Thurgovie, 2 de l'Argovie, 1 de Soleure, 4 de l'Italie et 1 de la Roumanie, M. Serafim Ionescu. Les aînés, MM. Saxer, de Chaux-de-Fonds, et Huguelet, de St-Imier, sont nés en 1843; le cadet, M. S. Fornallaz, de Lugnorre est né en 1869.

Le groupe le plus nombreux était celui de la menuiserie avec une quarantaine d'établis. Le professeur du cours était M. Rodolphe Scheurer, de l'école normale de Hofwyl. Il était secondé par M. Kaufmann, menuisier, de Bâle, qui était chargé de préparer le bois et de mettre les outils en état. A la fin du cours, un deuxième ouvrier fut encore appelé à la même besogne. Dix-neuf objets obligatoires furent terminés dans ce cours. Ce sont, dans leur ordre de fabrication : 1^o un petit bâton cylindrique, 2^o un tuteur pour fleurs, 3^o un porte-plume, 4^o un coupe-papier, 5^o deux castagnettes, 6^o un grand coupe-papier, 7^o un dévidoir pour corde à lessive, 8^o un porte-manteau simple, 9^o une planche à hacher, 10^o une échelle pour fleurs, 11^o un porte-allumettes, 12^o un pot à fleurs, 13^o une boîte à épices, 14^o une boîte d'école, 15^o une boîte à compartiments, 16^o une console, 17^o une salière, 18^o un tabouret de pied, 19^o une cuiller. D'autres objets non obligatoires furent encore fabriqués par les élèves les plus avancés. Nous citerons un pied pour le pot à fleurs, un petit chevalet pour photographies, une planchette avec crochets pour suspendre les clefs, une boîte aux lettres, un tire-botte, un porte-journaux, un panier à services.

Les principes méthodiques à la base du travail à l'établi concernent le bois et l'outillage.

Tout objet, avant d'être exécuté, est dessiné au tableau noir. Le dessin doit ensuite être copié dans le cahier de l'élève qui a également le modèle sous les yeux. On lui donne, dans les premiers exercices, du bois facile à travailler, le tilleul, par exemple, et on passe successivement au sapin, au hêtre, à l'érable, au cerisier et au noyer.

Quant à l'outillage, on commence par mettre dans les mains de l'élève un simple couteau et un mètre. On y ajoute successivement la râpe, la scie à refendre, le râteau, le riflard, le rabot, la varlope, l'équerre, le trusquin, le ciseau, le vilebrequin, les diverses espèces de scies, le bouvet, le bédane, suivant les difficultés à vaincre. Les premiers exercices portent sur des pièces qui peuvent se suffire à elles-mêmes, qui constituent un objet complet, d'un seul morceau. Plus tard, on passe aux assemblages : assemblages au moyen de clous, queues d'aronde simples, tenons et mortaises.

Tout travail a un but pratique et conduit à la confection d'un objet ou d'un jouet immédiatement utilisable. La méthode suisse se distingue avantageusement, selon nous, des méthodes françaises, où l'on fait des pièces qui ne peuvent servir à rien, sinon à faire voir les divers états du travail. Les méthodes françaises ne sont d'ailleurs pas conséquentes avec elles-mêmes — et c'est ici un reproche plus sérieux, — car, tandis que dans les travaux du fil de fer, en cartonnage, on réclame la confection d'objets pratiques (cages, boîtes, etc.) on refuse à la menuiserie l'emploi de procédés analogues.

Le deuxième atelier installé à l'ancien hôtel Zähringen était placé sous la direction de M. Bénédicte Hurni, instituteur à Berne. Le professeur était secondé par M. Jean Rytz, instituteur à Fribourg. Les objets confectionnés dans les ateliers du cartonnage sont les suivants : 1^o pliages divers, 2^o collages de bandes (figures) de papier de couleur, 3^o un cahier, 4^o un horaire, 5^o un porte-cartes magique, 6^o une boîte à minéraux, 7^o un cube, 8^o un portefeuille (pour cahiers), 9^o une corbeille hexagonale, 10^o une boîte avec couvercle, 11^o une boîte d'école, 12^o une boîte à peignes, 13^o une boîte à clapet, 14^o un cahier cartonné. Dans la deuxième série d'exercices faits par une partie seulement des participants, nous trouvons : 1^o un agenda, 2^o un porte-lettres, 3^o une corbeille octogonale, 4^o une boîte hexagonale avec gorge, 5^o une boîte rectangulaire avec gorge et charnière, 6^o une boîte à gants, 7^o un livre-attrape, 8^o un ridicule pour peloton, 9^o une petite corbeille à bords évasés, 10, un vide-poches, 11^o montage d'une carte géographique, 12^o reliure d'un livre (indiquée seulement par le professeur).

On voit apparaître ici les mêmes procédés méthodiques que pour la menuiserie. Les modèles se suivent en séries bien coordonnées. On plie le papier, on le coupe, on le coud, on découpe ensuite le carton et on y applique une feuille de papier au moyen d'amidon. C'est seulement plus tard qu'on passe au célèbre pot à colle forte. Plusieurs participants qui ont oublié la peau de leurs doigts sur les bandes de toile qu'ils pressaient soigneusement, en attendant la prise de la matière gluante, s'en souviendront longtemps encore. Les dessins, très simples au commencement, sont faits à la planche noire avec de la craie de différentes couleurs, le blanc pour les contours généraux, le rouge pour la couverture de papier de couleur, le vert pour la toile. Dans les cours précédents on faisait de la reliure, mais à Fribourg il en a été fait abstraction parce que l'outillage devient plus compliqué et dépasse les limites de l'enseignement populaire. On s'est contenté, comme nous l'avons fait remarquer ci-dessus, des explications données par M. Hurni.

Les outils employés sont en premier lieu le mètre, le plioir (coupe-papier), les ciseaux et le pinceau. Viennent ensuite le couteau, le compas, l'équerre, la règle, la planche de bois pour découper le carton, la feuille de zinc ou de verre pour découper le papier.

Si de la salle des ventes, à l'ancien hôtel Zähringen, nous revenons à la Grenette, nous trouvons en premier lieu l'atelier du fil de fer placé sous la direction de M. L. Gilliéron, professeur de travaux manuels à Genève. Ici tous les travaux tendent à l'utilité pratique. On commence par mettre un fil en ligne droite. On le plie ensuite à angle aigu, à angle obtus, à angle droit, pour en faire des figures planes diverses (grecques, carrés, rectangles, polygones, etc.) ou même des solides (cubes, parallélépipèdes, pyramides, etc.). La ligne courbe vient ensuite avec la formation de l'anneau. On passe enfin au tressage et aux assemblages de plusieurs pièces. Des étaux avaient été montés pour l'ajustage, mais nous ne croyons pas qu'ils aient été employés.

Les outils nécessaires au travail du fil de fer sont peu nombreux : une pince à couper, une pince plate, une pince ronde, un mètre. Les dessins au tableau noir n'ont été faits qu'exceptionnellement ; l'élève travaillait d'après le modèle. C'est la première fois que ce travail se présente dans un cours normal suisse, aussi tous les élèves furent-ils tenus d'y consacrer au moins trois jours. Il est fort probable que dans un prochain cours tous les dessins seront cotés et exécutés au tableau noir dans une suite méthodique et que l'étamage suivra nécessairement pour la conservation des objets tels qu'on les emploie dans la vie pratique (supports divers, paniers, tire-bouchons, chevalets pour photographies, jouets, question romaine, question serbe, etc.).

A côté de l'atelier précédent se trouvait celui de la sculpture sur bois (*Kerbschnitt*), placé sous la direction de M. Othmar Mooser, instituteur à Fribourg. L'enseignement très méthodique de cette branche se faisait d'après le manuel de P. Neumann, *Lehrgang für den Kerbschnitt*¹. L'élève, après avoir construit quelques dessins réguliers dans une bande uniforme, enlève copeaux après copeaux au moyen du ciseau. Il forme ainsi un tracé régulier en creux et en relief qui se complique de plus en plus. Les outils employés sont le mètre, l'étui mathématique, l'équerre, le ciseau, la gouge, le burin, le sabloir. Les objets confectionnés ont été : 1^o un cadre pour photographie, 2^o une planchette avec crochets pour suspendre les clefs, 3^o un presse-papier avec buvard, 4^o une boîte à gants, 5^o une tablette pour livres, 6^o une planchette de thermomètre, 7^o une grande cassette, 8^o un plat à fruits. Quelques objets étaient fournis tout préparés pour la sculpture ; d'autres devaient être découpés par l'élève lui-même dans une planche de poirier. A l'exposition générale des travaux, ce sont les objets sculptés qui ont produit le plus d'effet aux yeux du public.

Dans la même salle que les sculpteurs, sous la direction de M. Léon Genoud, professeur de dessin industriel et directeur de l'exposition scolaire, travaillaient les modeleurs et mouleurs. Les matières employées pour le modelage étaient la terre et la cire ; l'un des élèves essaya la terre de Bonfol, célèbre dans l'art du potier, mais les résultats ne sont pas favorables à l'emploi de cette matière. Le modelage se fait au moyen du ponce et de l'ébauchoir sur une planche fixée verticalement. Les modèles indiqués par le programme sont : 1^o Ornement ayant la forme d'une feuille, 2^o ornement ayant la forme d'une fleur, 3^o ornement composé de plusieurs feuilles, 4^o ornement composé de feuilles et fleurs, 5^o ornement en forme de feuille d'acanthé. Le moulage en gypse, qui est une opération assez délicate pour des commençants, réussit parfaitement bien.

¹ Se trouve chez F. Payot, libraire, à Lausanne. 4 francs.

Peu d'élèves travaillaient dans une seule section. La plupart consacraient deux tiers de leur temps à une branche qu'ils considéraient comme principale et l'autre tiers à une deuxième branche dite accessoire. C'est ainsi que ceux qui avaient choisi la menuiserie comme branche principale prenaient le cartonnage ou la sculpture comme branche secondaire.

L'organisation générale, la fixation de l'ordre du jour, l'agencement des diverses sections dans leurs travaux respectifs, tout ce qui devait contribuer à la bonne marche et à la réussite du cours était du ressort du directeur, M. Samuel Rudin, de Bâle, le propagateur des travaux manuels en Suisse.

T. D. R.

BIBLIOGRAPHIE

Le second livre d'École (Zweites Schulbuch) pour les élèves primaires, par M. Bühlmann¹.

Nous regrettons de n'avoir pas reçu le premier volume de cet ouvrage. Mais le second nous paraît bien conçu et le choix des morceaux approprié à son but.

Quant à la distribution des matières, elle est conforme aux principes de la pédagogie. Elles sont rangées sous les chefs suivants : l'école, — la maison et l'écurie ou l'étable et la basse-cour, — le domicile, — le jardin, la prairie, le champ et la forêt, — l'eau, l'air, le ciel, les saisons et les jours, — l'homme.

Chacune des matières traitées donne lieu à trois sortes d'exercices : exercices oraux et écrits, des exercices de grammaire, de lecture.

Une bonne idée de l'auteur et des éditeurs est d'avoir varié les caractères, en faisant alterner les caractères allemands et latins.

M. Bühlmann n'en est pas à ses débuts. Cet instituteur lucernois rédige depuis plusieurs années, la *Praxis* ou *Pratique de l'enseignement* dont nous n'avons pas parlé depuis longtemps à nos lecteurs; nous comptons bien le faire dans notre prochaine Chronique suisse, d'autant plus que, bien que publiée en allemand, elle renferme une partie française à laquelle collaborent des instituteurs de la Suisse française. A. D.

La *Franco-Gallie*, feuille que publie M. Kressner à Cassel pour la propagation de la langue et de la littérature françaises en Allemagne, renferme dans son numéro d'août-septembre un compte rendu très favorable de la *Grammaire française* composée par M. Guebhart et les instituteurs neuchâtelois.

« Sans doute, dit l'auteur du compte rendu, M. Ch. Vogel, ce livre est destiné aux élèves qui parlent français. Mais son emploi pourrait rendre des services dans ces écoles allemandes où la connaissance du français est assez avancée pour qu'on puisse donner l'enseignement dans cette langue. »

M. Vogel passe en revue les diverses parties du livre divisé en trois degrés correspondant aux trois cours de l'École populaire. A. D.

L'enseignement professionnel dans le sud-ouest de l'Allemagne et dans la Suisse allemande, par Léon Genoud, directeur de l'exposition scolaire de Fribourg. — Bulle. J. Ackermann, 1888. — 1 vol. de 123 pages.

Cet ouvrage est le résultat d'une mission confiée par le Conseil d'Etat

¹ Chez Benziger, à Einsiedeln, 1888.

de Fribourg à M. Genoud. Celui-ci était chargé d'étudier dans le grand-duché de Bade, à Darmstadt, et dans la Suisse allemande, l'organisation des écoles professionnelles, et de rechercher les moyens de relever dans le canton de Fribourg la petite industrie et les métiers aujourd'hui abandonnés par la jeunesse suisse. L'auteur croit qu'on peut arriver au but proposé par des conférences, par des articles de journaux qui éclaireront les parents et les jeunes gens. On pourrait aussi créer un conservatoire des arts et métiers et organiser une société générale d'artisans qui vouerait ses soins au développement des collections du musée. En développant l'enseignement du dessin dans les écoles, en introduisant quelques industries nouvelles et surtout en développant celles qui existent, on retiendrait dans notre patrie un grand nombre de forces vives qui vont se perdre à l'étranger par l'émigration, on combattrait efficacement le paupérisme, on travaillerait à une œuvre sérieuse de relèvement social à laquelle peuvent souscrire tous les hommes de bonne volonté. H. G.

Cours élémentaire de langue maternelle par B. Dussaud, prof. de pédagogie au Gymnase de Genève et inspecteur des écoles. 1^{re} partie. — Genève, 1888. H. Georg, éditeur.

Cet ouvrage, adopté pour les écoles primaires du canton de Genève, est une adaptation de la méthode du P. Girard aux conditions actuelles de nos écoles primaires. Nous saluons avec bonheur cette excellente intention de faire passer dans la pratique de notre enseignement élémentaire les idées du moine fribourgeois dont chacun vante l'admirable méthode, mais pour s'empresse d'ajouter qu'elle est inapplicable dans nos écoles; cette objection était fondée, nous le reconnaissons bien volontiers. Le livre que nous signalons aujourd'hui y répond d'une manière complète; nous félicitons M. Dussaud de sa réussite et nous engageons vivement nos lecteurs à se procurer ce petit volume qui rendra à tous de précieux services.

L'enseignement de la langue maternelle est depuis bien des années l'objet des soins et des recherches de tous les instituteurs; mais ce qui a manqué c'est un guide répondant aux idées qu'on se fait de cet enseignement. Bien des ouvrages ont déjà paru qui tranchaient avec la traditionnelle grammaire; aucun n'a encore répondu à l'attente générale. Nous avons la conviction que celui du professeur genevois marquera un vigoureux pas en avant dans la voie de l'enseignement rationnel de la langue française.

La 1^{re} partie, qui vient de paraître, s'adresse au degré moyen des écoles primaires; M. Dussaud nous promet une seconde partie, pour le degré supérieur. Nous regrettons, pour notre part, qu'il n'ait point commencé par le degré inférieur où, plus encore que dans les autres degrés, on manque d'un guide pour cet enseignement si important et si difficile.

F. R.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES

Degré supérieur.

La patrie (modèle de composition).

I

Un des sentiments les plus doux et les plus puissants qui, de tout temps, chez tous les peuples dignes de ce nom, ont fait *vibrer* le cœur de l'homme, c'est l'amour de la patrie. Les plus beaux actes de *dévouement*, d'*abnégation*, d'*enthousiasme* généreux dont fasse mention l'histoire, ont été inspirés par ce noble sentiment. Dans les jours d'alarme ou de deuil comme dans les jours de fête, c'est vers la grande image de la patrie, vers le drapeau national, que les regards se tournent. Il sort alors de tous les cœurs, de toutes les âmes, quelque chose d'indéfinissable, qui fait que chaque citoyen est irrésistiblement gagné par la joie ou la douleur *commune*. Dans ces moments-là, nous sentons vivement que la patrie n'est pas une simple *conception* de notre esprit, mais un être sensible qui souffre ou qui se réjouit avec nous. Nous devenons plus forts et meilleurs, capables de nous sacrifier pour le bien général, ainsi que le commande notre belle devise nationale : « Un pour tous, tous pour un ! »

D'où provient ce sentiment si élevé et si pur, tellement contraire à notre égoïsme naturel ? De ce que la patrie résume pour nous tous les biens de ce monde, toutes nos affections, toutes nos émotions, tous les souvenirs de notre vie, tout notre espoir dans l'avenir.

La patrie, c'est le sol chéri qui nous a vus naître, la maison où notre jeune âge s'est passé, les prés, les bois, les monts à nos pas familiers, la rivière ou le torrent qui coule dans la vallée, l'horizon tantôt bleu, tantôt sombre où nos yeux s'arrêtent, la ville, le village ou le hameau que nous habitons, la maison d'école pleine de souvenirs studieux, l'église avec son grand clocher qui domine la contrée et qui élève notre pensée vers l'Auteur de toutes choses. C'est dans ce milieu que notre âme a reçu ses premières impressions qui sont toujours les plus durables. Aussi quand l'idée de patrie se présente à nous, *songons-nous tout d'abord à l'endroit natal*, qui est celui que nous connaissons le mieux et que nous aimons naturellement par dessus tous les autres.

NUMA DROZ, *Instruction civique*.

EXPLICATIONS ET EXERCICES : *Vibrer*, sens propre : action de faire trembler vivement les cordes d'un instrument ou des lames métalliques pour produire le son ; ici, sens figuré : ce qui fait tressaillir profondément notre cœur, sentiment qui l'élève, qui le rapproche étroitement de la patrie par la pensée. — *Dévouement* ou *dévoûment*, disposition à se sacrifier, à rendre service sans compter. Formé du préfixe *dé*, du v. *vouer* et du suffixe *ment*. Indiquer des actes de dévouement. — *Abnégation*, renoncement à soi, à ses intérêts, pour se sacrifier. Formé du préfixe *ab*, signifiant se tenir loin de, et du subst. négation : litt : se tenir loin de ses intérêts, les *nier*. — *Enthousiasme*, le dévouement porté à son plus haut degré, se dévouer avec passion. Joie extrême : Recevoir un ami avec enthousiasme. — *Commune*, pourquoi le singulier ? — *Conception*, faculté de comprendre, de créer par l'esprit, d'inventer. Dérivé de *concept* (terme de philosophie), idée, vue de l'esprit. Famille : conceptibilité, conceptible (qui peut être conçu) et conceptif (qui peut concevoir).

Analyse logique et gram : de la proposition « qui nous a vus naître. » — Indiquer la prop : principale dans la dernière phrase. Est-elle directe ou inverse (et non pas interrogative ?) etc.

Degré intermédiaire.

I. Les moineaux.

Les moineaux *pullulent* dans tous les endroits où l'homme a établi ses cultures. Ce sont nos ennemis, car ils mangent nos céréales ; mais ce sont en même temps nos *auxiliaires*, car ils détruisent, pour l'alimentation de leurs petits, des quantités énormes de chenilles. En certains pays, on a voulu les exterminer, et l'expérience a démontré qu'ils étaient nécessaires à la limitation des insectes. Les moineaux des villes ont une juste réputation *d'impudence* et de témérité. Ce sont là, du reste, leurs conditions d'existence ; ils mourraient de faim s'ils redoutaient le bruit et la foule. Il n'est point d'oiseaux plus *cosmopolites* et plus facile à loger. Tout emplacement leur est bon, un trou de mur, un rebord de toit, un faite de cheminée ; on en a vu s'installer sur la *hune* d'un navire, et, le navire partant, s'embarquer sans inquiétude avec lui.

EXPLICATIONS : *Pullulent*, du v. int : pulluler, se multiplier rapidement, se trouver en grand nombre. — *Auxiliaire* synonyme *aide*, qui nous porte secours. — *Impudence*, insolence, effronterie ; défaut de celui qui n'a point de retenue, point de gêne, qui est mal élevé et qui met son nez partout. Impudent, impudemment. — *Cosmopolite*. litt : citoyen du monde. Qui vit où que ce soit ; à qui toute patrie est bonne. Ici, qui va et demeure partout. — *Hune*, petit plancher carré autour d'un mât d'un vaisseau, d'où, *hunter*, voile du mât qui a la hune.

II. Les aigles.

Les aigles habitent les montagnes, les falaises escarpées, les sites les plus sauvages et les plus déserts. De ces oiseaux pleins de force et d'audace, les poètes ont fait le symbole du courage. La vérité, c'est qu'ils sont excessivement voraces et qu'ils bravent tous les dangers pour assouvir leur insatiable appétit. S'ils épargnent les petits animaux, c'est parce qu'ils n'y trouveraient pas une pâture suffisante, et surtout parce qu'ils savent que les buissons leur offrent un asile où il ne leur est pas possible de les poursuivre. Les aigles attaquent les gros oiseaux, les lièvres, les agneaux, voir même les daims et les chevreuils. Il est bien constaté que parfois ils ont enlevé de très jeunes enfants et les ont emportés dans leur aire. Cette aire est un immense nid qui peut avoir jusqu'à six mètres de circonférence, et dans lequel les aigles entassent par monceaux les quartiers de viande destinés à la nourriture de leurs petits.

EXERCICES : A l'aide du vocabulaire et du dictionnaire, chercher la signification des mots ; falaise, vorace, assouvir, insatiable. Indiquer les homonymes de *aire*. Mettre les deux dictées au singulier.

Degré inférieur.

I. Le corbeau.

Le corbeau porte un plumage d'un noir pur ; il habite toutes les contrées et vit solitairement dans les endroits écartés. Il apprend à parler, s'apprivoise facilement, se promène alors en liberté dans les maisons et ne craint aucun de nos animaux domestiques. Il est omnivore, bien qu'il préfère à tout les cadavres puants ; dans plusieurs pays même, la propreté des rues est uniquement due à l'intervention de cet oiseau. A défaut de viande le corbeau mange des insectes ou des graines. Il aime à suivre les semeurs et enlève le blé à mesure qu'on le jette ; mais en même temps il purge le champ d'insectes.

II. *Les coucous.*

Les coucous passent l'hiver en Afrique. Ils arrivent dans nos climats au mois d'avril et s'en vont au mois de septembre. Ils vivent d'insectes et dévorent des quantités énormes de chenilles. Le plumage de l'espèce commune est gris cendré sur le dos, avec le ventre gris. Les coucous ne se construisent point de nids ; ils déposent leurs œufs dans les nids d'autres insectivores, tels que le rossignol, la fauvette, le rouge-gorge, tous beaucoup plus petits que le coucou lui-même. Chose bizarre ! le propriétaire du nid couve les œufs étrangers et élève les petits avec le même soin que s'il s'agissait de sa propre progéniture.

EXERCICE : Après la correction au tableau, puis individuelle sur les cahiers, mettre la première dictée au pluriel et la seconde au singulier.

COMPOSITION

Degré supérieur.

I. *Les avalanches.* (RENZ, page 88.)

SOMMAIRE. Définition : immenses torrents de neige. Sont fréquentes dans les Alpes. — Reviennent chaque année et passent à la même place. — Deux espèces principales : avalanches poudreuses ou areins, et avalanches de fond. — *Premières* : les plus dangereuses, ne sont pas régulières ; elles ont lieu plus tôt que les autres, avant que la neige ait commencé à fondre ; un fort courant d'air ébranle la masse qui se précipite dans la vallée en ne laissant rien debout (détails)¹. — *Secondes* : causées par la fonte des neiges ; époque (printemps et premiers jours d'été) ; régulières ; neige compacte, serrée, qui fond lentement ; elles remplissent des couloirs assez larges, profonds de dix à quinze mètres, et on peut facilement voyager sur ce pont naturel. Dégâts ordinaires : elles causent la mort de quelques voyageurs et bûcherons². — Dégâts extraordinaires en 1888 et leur cause ; cantons fortement éprouvés : Valais, Uri (ligne du Gothard), Grisons et Tessin. En Valais seulement, mort de onze personnes, vingt maisons emportées, septante greniers et écuries, plus de cent pièces de bétail, destruction de nonante hectares de forêts ; localités les plus éprouvées : Wildi, Saas, Binn, Grengiols et Bourg-Saint-Pierre (les chercher sur la carte et indiquer leur situation). — Secours. — Anecdote d'un curé uranien qui fit le tour Altorf-Zurich-Glaris pour visiter une de ses paroissiennes à Urnerboden.

NOTES : 1. Rappeler qu'il y a trois ou quatre ans, un de ces areins descendit du côté nord des Diablerets et couvrit la route et le val du Pillon sur une étendue considérable. Il n'y eut pas d'accident de personne, mais un chalet fut rasé et les dégâts forestiers furent très importants. — 2. En général, les habitants des Alpes ne craignent pas trop ces avalanches-là, parce qu'ils connaissent le chemin qu'elles suivent ordinairement et l'époque à laquelle elles arrivent ; ils prennent leurs mesures en conséquence et réussissent le plus souvent à évacuer à temps les endroits menacés. Les graves accidents de cette année sont tout à fait exceptionnels.

II. *Les oiseaux de proie.*

SOMMAIRE : Définition ; autre nom (rapaces). — Ils correspondent aux carnivores des mammifères. — Caractères généraux : oiseaux terrestres¹, pieds non palmés, jambes emplumées, tarses courts, ongles forts et arqués, bec crochu, régime carnassier. — Division : rapaces diurnes et rapaces nocturnes.

Caractères particuliers des premiers : yeux dirigés de côté, existence diurne, ils chassent pendant le jour et aiment la lumière. Espèces principales à décrire d'une manière sommaire : faucons (fauconnerie), aigles, vautours (une espèce s'appelle en allemand *læmmergeier* ou vautour des agneaux), éperviers, messagers ou serpentaires (ils font la guerre aux serpents).

Caractères particuliers des nocturnes : yeux très grands dirigés en avant, ennemis de la lumière; ne sortent qu'à l'heure du crépuscule; vivent d'insectes, de petits reptiles et de petits mammifères (rats, souris, etc.); ils sont utiles, tandis qu'en général les diurnes sont nuisibles; cri plaintif, d'où la fausse expression « oiseaux de la mort. » Espèces principales : hibou, grand-duc, hulotte (chat-huant ou chouette des bois), effraie².

J. F. M.

NOTES : 1. On a les oiseaux de rivage et les oiseaux aquatiques. — 2. Exiger que l'élève suive rigoureusement la division du sujet pour amener une bonne ponctuation. Il peut être traité simultanément par les deux degrés. — Sujet analogue : *Les gallinacés*.

ESSAI D'UN COURS DE COMPTABILITÉ

*pour les écoles primaires.*¹

Etablissez l'état de la fortune de **Louis Durand** au 1^{er} janvier 1888, d'après les notes suivantes. Il possède :

I. EN IMMEUBLES.

- a) Aux *Grands-Vergers*, verger de a. 41,22, taxé 40 fr. l'are.
- b) Au *Duzillet*, pré naturel et champ de a. 57,87, à 20 fr. l'are.
- c) Aux *Melleys*, *flachère* (marécage) de a. 42,12 à 9 fr. l'are.
- d) En *Chalex*, vigne de 15 ares, à 115 fr. l'are.
- e) Une maison ayant deux appartements, grange, écurie et dépendances, taxée 3 400 fr.
- f) Un jardin y attenant de a. 1,80, à 110 fr. l'are.

II. EN MEUBLES.

- 1^o Espèces en caisse, 125 fr.
- 2^o Une lettre de rente de 300 fr. au 4 1/2 0/0, du 25 juillet 1884, contre Alexandre Dupertuis, à Aigle.
- 3^o Une cédule de 175 fr. au 5 0/0, du 5 janvier 1885, contre François Reymond, à Bex.
- 4^o Une vache blanche, taxée 270 fr.
- 5^o Un bœuf de 14 mois, race Simmenthal, manteau noir, 150 fr.

¹ Pour répondre au désir exprimé dans le n° 1 de l'*Educateur*, par M. le Sous-Rédacteur, je sou mets à mes collègues une *question de compte*, dont les données m'ont été fournies par M. L. Croisier, directeur du Crédit d'Aigle: je l'en remercie ici vivement. — Je crois que ceux qui utiliseront ce travail feront bien de substituer à mes noms propres ceux de personnes de la localité qu'ils habitent, pour familiariser les enfants avec les noms de leurs voisins et concitoyens. — G. C.

Voir l'exposé des vues de M. Colomb dans l'*Educateur*; année 1887, n° 24 et 1888, n° 1.

- 6° Deux brebis, ensemble 50 fr.
- 7° Meubles meublants, 150 fr.
- 8° Linge de table, de lit, rideaux, etc., 150 fr.
- 9° Habillements, 300 fr.
- 10° Glace et pendule, 30 fr.
- 11° Ustensiles de ménage, 60 fr.
- 12° Provisions de ménage, blé, farine, vin, etc., 230 fr.
- 13° Pommes de terre, 60 ddl. à 1 fr. 20.
- 14° Outils de profession (menuisier), 200 fr.
- 15° Instruments aratoires, 40 fr.
- 16° Foin, regain, paille et litière, 160 fr.
- 17° Par Charles Borloz, agriculteur, pour location de la *flachère*, 40 fr.
- 18° Par Louis Favre, journalier, loyer de 6 mois de l'appartement du rez-de-chaussée, à ce jour, 40 fr.
- 19° Par Louis Meyer, pintier, pour solde de la récolte de vendange 1887, suivant compte réglé, 350 fr.
- 20° Par Auguste Chamorel, une note de lait reconnue, 15 fr.
- 21° Valeur d'une action à la laiterie, 25 fr.

Louis Durand doit les valeurs suivantes :

- 1° Une lettre de rente au 5 0/0, hypothéquée sur les immeubles *a, b, c*, et *d*, du 21 septembre 1883, en faveur des hoirs Chausson à Aigle, 2600 fr.
- 2° Un acte de revers portant sur les immeubles *d* et *f*, du 11 octobre 1882 au 4 1/2 0/0 en faveur de David Pernet, à Ormont-Dessus, 1600 fr.
- 3° Une cédule au 5 0/0 du 30 septembre 1880, en faveur de Henri Nicotier, à Ollon, 180 fr.
- 4° Un billet à ordre à la Banque cantonale vaudoise, au 25 janvier 1888, 120 fr.
- 5° A Samuel Burky, charron, sa note, 18 fr. 90.
- 6° A Louis Monnard, négociant, sa note, 61 fr. 50.
- 7° A la commune d'Aigle pour location d'une parcelle au *Lieugex*, 50 fr.
- 8° A Louis Meyer fils, maréchal, sa note, 23 fr. 50.
- 9° A la commune d'Aigle, pour un lot de bois en la *Chenau*, 32 fr.

Le 2 janvier, il paie à Samuel Burky sa note, 18 fr. 90. — Le 3, il reçoit de Louis Meyer, pintier, en espèces, 140 fr., plus 86 litres de vin nouveau à 50 cent. — Le 5, il reçoit d'Auguste Chamorel 15 fr, pour solde. — Le 6, il remet à sa femme pour le ménage 20 fr. — Le 10, Louis Favre lui remet un bon de 20 fr. sur le boursier; une note de journées acquittée 14 fr. 40, et en espèces 5 fr. 60. — Le 12, il dépense à la foire de Bex, 5 fr. — Le 15, il remet à Louis Monnard, négociant, 10 ddal. de pommes de terre à 1 fr. 10. — Le 20, il reçoit de M. Jaquerod du bois pour 17 fr. 50. — Le 23, il reçoit de M. François Reymond, à Bex, une note sur Louis Monnard de 32 fr. 50. — Le 25, il acquitte à l'Agence de la Banque cantonale son billet à ce jour, 120 fr. — Le 27, il achète de François Reymond, à Bex, une génisse de 2 ans, race des Ormonts, 260 fr. Il lui remet à compte sa cédule quittancée de 175 fr., plus les intérêts à ce jour au 5 0/0. — Le 31, il remet à M. Monnard 2 jambons pesant ensemble 12,5 kg. à 1 fr. 90, et prend dans son magasin des marchandises pour 34 fr. — Le dit jour, il remet à M. Reymond 2 *billons* à prendre à la gare de Bex, me-

surant ensemble 57 pieds³, à 1 fr. 05 le pied³. — Le 1^{er} février, il remet à M. Jaquerod, entrepreneur, à Aigle, sa note de travail pour le mois de janvier 45 fr. 10 et en reçoit, le 4, 27 fr. 60. Puis il remet à compte au Boursier le bon de Louis Favre du 10 janvier, 20 fr. — Le 12, il remet à sa femme pour dépenses de ménage, 30 fr. — Le 20, Louis Meyer, pintier, lui fait 4 voyages de bois à 2 fr. — Le 21, il reçoit de Charles Borloz, 25 kg. de viande de vache à 84 cent. — Le 24, il reçoit de M. Jaquerod des outils pour une somme de 18 fr. — Le 1^{er} mars, il vend à Philippe Monod, à Aigle, son bœuf noir Simmenthal pour 180 fr. — Le 4, il remet sa note de travail pour février à M. Jaquerod, 52 fr. 40. — Le 5, il remet le bœuf à Philippe Monod et reçoit en paiement une cédula de 150 fr. payable le 1^{er} septembre prochain (intérêt au 5 %), plus un petit porc de 20 fr. et 200 échalas à 5 fr. le % . — Le 6, il paye 3 mois de contributions à la Société des Secours mutuels, 3 fr. — Le 15, il achète de M. Jeanneret un fossoir pour 4 fr. 50 et fait faire deux manches à Burky, charron, 1 fr., payé comptant. — Le 20, il remet à sa femme 10 fr. pour le ménage. — Le 5 avril, Louis Meyer, pintier, lui mène 6 voyages de fumier à 1 fr. 50. — Le 15, il reçoit de M. Jaquerod, 50 fr. — Le 20 avril, il achète de la commune 400 pieds³ de balayures, à 24 cent. le pied³. — Le même jour, Louis Meyer lui fait une journée de charrue avec 2 bœufs pour planter les pommes de terre, 12 fr. — Le 7 mai, il remet à sa femme pour dépenses de ménage, 30 fr. — Le 8, L. Favre lui fait 6 journées pour fossoyer la vigne, à 2 fr. 80. — Le 9, il remet à M. Jaquerod la note de travail pour mars 61 fr. 40, et pour avril 47 fr. 50. — Le 16, il paye au receveur pour impôts, assurance, etc., 12 fr. 25. — Le 20, il remet à Louis Favre 5 kg. de lard à 2 fr. le kg., 12 ddal de pommes de terre à 1 fr. 45, et 5 kg. de maïs à 32 cent. — Le 26, il reçoit de M. Jaquerod un bon sur la commune de 41 fr., échu dès le 20 avril. — Le 4 juin, il reçoit de Charles Borloz une chèvre valant 22 fr. 50, et donne à compte 12 kg. de fromage à 90 cent. — Le 8, il remet au boursier le bon Jaquerod, 41 fr., une note pour 3 portes aux vignes de la commune, et 4 fr. pour solde. — Du dit, il reçoit de M. Jaquerod une planche de mélèze, 4 fr. 80; il lui remet sa note de travail pour mai 42 fr. 20 et reçoit en espèces, 60 fr. — Le 30 juin, il règle compte avec L. Favre pour 6 mois de loyer d'appartement à 120 fr. l'an, et en reçoit un billet sur L. Meyer, pintier, de 29 fr. 15. — Du dit, il remet à M. Jaquerod sa note de travail pour juin, 87 fr. 50. — Du dit, il reçoit de M. Jaquerod un bon sur le boursier, 96 fr., et un billet sur F. Reymond, à Bex, 21 fr. 20. Le 2 juillet, il remet quittancé au boursier le bon Jaquerod du 30 juin, 96 fr. — Du dit, il envoie acquitté à M. F. Reymond, à Bex, le billet de M. Jaquerod, avec une lettre explicative. — Le 3 juillet, il remet à L. Meyer fils, maréchal, un bon sur son père de 23 fr. 50, pour solde de sa note. — Le 5, il règle compte avec L. Meyer, pintier, et en reçoit pour solde un billet à ordre au 25 septembre prochain de 143 fr. 75.

INVENTAIRE

1

des immeubles, des meubles et créances, des dettes actives et passives de **Louis Durand, à Aigle.**

Etabli le 1^{er} janvier 1888.

Actif.

		Fr.	C.	Fr.	C.
I. IMMEUBLES.					
	Vergers de a. 41,22, à 40 fr.	1648	80		
	Pré et champ de a. 57,87, à 20 fr.	1157	40		
	Flachère de a. 42,12, à 9 fr.	379	08		
	Vigne de 15 ares à 115 fr.	1725	—		
	Maison, grange, écurie et dépendances	3400	—		
	Jardin de a. 1,80, à 110 fr.	198	—		
				8508	28
II. MEUBLES.					
	Espèces en caisse	125	—		
	Meubles meublants.	150	—		
	Linge de lit, de table. etc.	150	—		
	Habilllements	300	—		
	Bibliothèque	50	—		
	Glace et pendule	30	—		
	Ustensiles de ménage	60	—		
	Outils de profession	200	—		
	Instruments aratoires	40	—		
				1105	—
III. PROVISIONS DIVERSES.					
	Blé, farine, etc.,	230	—		
60	Ddal. de pommes de terre, à 1 fr. 20.	72	—		
	Foin, regain, paille et litière	160	—		
				462	—
IV. BÉTAIL.					
1	Vache blanche	270	—		
1	Bœuf de 14 mois, race Simmenthal	150	—		
2	Brebis, ensemble	50	—		
				470	—
V. CRÉANCES.					
1	Lettre de rente de 300 fr. contre A. Dupertuis	300	—		
	Intérêt au 4 1/2 0/0 du 25 juillet 1884.	5	81		
1	Cédule contre F. Reymond, à Bex	175	—		
	Intérêt au 5 0/0 du 5 janvier 1885	8	63		
	Par C. Borloz, location de ma flachère	30	—		
	A reporter	519	44	10545	28

G. L. f° 1

Librairie F. PAYOT 1, rue de Bourg 1, Lausanne.

Ouvrages d'occasion à grand rabais vendus par lots d'après le groupement suivant :

I^{er} LOT

Michel. Cours de style.
Marion. Nouvelles lectures.
Rouché et Comberousse. Géométrie plane.
Vambéry. Voyages d'un faux derviche.
Guilmin. Eléments d'arithmétique.
Larousse. Permutations.
Dury. Petite histoire ancienne.
Spiers. Grammaire anglaise.
Hubner. Histoires bibliques.
Lectures pour les enfants.

Au lieu de fr. 19,50, fr. 3,50.

II^{me} LOT

M^{lle} Dufour. Histoire naturelle biblique.
Dunois. Secrétaire des compliments.
Dury. Petite histoire ancienne.
" " romaine.
Duhamel. Livre de lecture.
Duperrex. Histoire ancienne.
Eléments de botanique,
Dehérain. Eléments de chimie.
Deschamps. Analyse chimique qualitative.
Magnenat. Abrégé d'histoire suisse.

Au lieu de fr. 22, fr. 4.

III^{me} LOT

Bertrand. Arithmétique commerciale.
Allemand. Descriptions et narrations.
Ayer. La proposition simple.
Bruno. Francinet.
Boniface. Une lecture par jour.
Barrau. Conseils aux ouvriers
Born. Chrestomathie allemande.
André. Arithmétique commerciale.
Boissière. Revue analogique des mots français.
Le Béalle. Principes de dessin linéaire.

Au lieu de fr. 16,50, fr. 3.

IV^{me} LOT

Briot et Martin. Géométrie élémentaire.
Bovier-Lapierre. Arithmétique commerciale.
Manuel du maréchal ferrant.
Baux-Laporte. Histoire du protestantisme.
Archinard. Histoire de l'Eglise.
André. Arithmétique commerciale.
Ayer. Proposition simple
Allemand. Divertissements gymnastiques.
Boissière. Revue analogique des mots français.
Dury. Petite histoire grecque.

Au lieu de fr. 15,50, fr. 2,75,

V^{me} LOT

Chaste. Livre de lecture.
Cornelle. Rodogune. Héraclius. Andromène.
Don Sancho d'Aracon. Nicomède. Œdipe.
Entretiens sur la géométrie, le toisé, l'arpentage.
Dussaud. Tableau de la vie agricole.
Boissière. Revue analogique des mots français.
Decousu. Partage des terrains.
Ducoudray. Histoire de la France.
d'Halluin. Cours de littérature.
Le règne de Dieu. Cours d'instruction religieuse.
Grémillet. Recueil de problèmes avec solutions.

Au lieu de fr. 23, fr. 4.

VI^{me} LOT

Montmahou. Histoire naturelle.
Magnenat. Abrégé d'histoire suisse.
Marion. Nouvelles lectures.
Larousse. Grammaire du 1^{er} âge, maître.
Livre de lecture à l'usage des écoles primaires
de Neuchâtel, 2^{me} partie
Langlebert. Manuel de physique
Grémillet. Recueil de problèmes. 1^{re} partie.
Gervais. Eléments de zoologie.
Girodde. Leçons d'arithmétique.
Guérard. Petite grammaire des écoles

Au lieu de fr. 25,50, fr. 4,25.

VII^{me} LOT

Cantiques des écoles du dimanche.
D'Harmouville. Chronologie historique.
Chevallier. Histoire générale.
Conférences pédagogiques.
Compte-rendu du VII^{me} congrès scolaire de la
société des instituteurs de la Suisse romande
à Lausanne 1879
Clavel-Aubert. Recueil de fables.
Cornelle. Polyeucte, annoté.
Chevé. Exercices de lecture musicale.
Comberousse. Arithmétique. — Algèbre élément.

Au lieu de fr. 19,50 fr 3,50.

VIII^{me} LOT

Cortambert. Petit cours de géographie moderne.
Catalan. Manoir de Vert-Clos.
Connor. Conversation français-allemand-anglais.
Becker. Grammaire allemande.
Bélèze. Physique et chimie.
Bourget et Housel. Géométrie élémentaire.
Bureau. Curabilité de la phthisie.
Buffon. Morceaux choisis.
Briot. Eléments de géométrie théorie.
Chardon. Architecture et dessins linéaire supé.

Au lieu de fr. 26,50, fr. 4,25.

IX^{me} LOT

Magnenat. Géographie générale et géo. suisse.
Kohlrausch. Deutsche geschichte.
Gervais. Eléments de zoologie.
Guérard. Petite grammaire des écoles.
Gallien. Exercices sur la grammaire française,
élève et maître.
Guilmin. Algèbre élémentaire.
" Eléments d'arithmétique.
" Cours complet d'arithmétique.
Maigne. Lectures sur les sciences.

Au lieu de fr. 19, fr. 3,50.

X^{me} LOT

Sophie et samère, entretiens sur la Genèse.
Poitevin. Grammaire élémentaire
Dury. Petite histoire grecque
Larive et Fleury. Exercices 1^{er} année, maître.
Havet. L'anglais enseigné aux français.
Recueil de chants de la suisse romande. 2^{me} vol.
Magnenat. Géographie générale, enseignement
secondaire
Reitzel. Première lectures allemandes.
Luben et Nacke. Lesebuch III
Jacob. Livre de lecture. 1^{re} année.

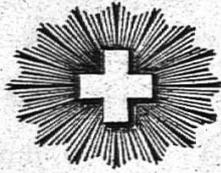
Au lieu de fr. 18, fr. 3,50.

XXIV^e ANNÉE

LAUSANNE

N^o 21.

1^{er} novembre 1888.



PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Étranger 6 fr. ,

PRIX DES ANNONCES

La ligne ou son espace. 20 centimes.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **Alex. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

M. F. Roulin, secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne, *sous-rédacteur*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La Rédaction en donne un compte rendu s'il y a lieu.

Adresser

- A. M. *Daguet*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la partie générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- A. M. *Roulin*, à Lausanne, ce qui concerne la partie pratique, les correspondances et renseignements divers.
- A. M. *Beausire*, à Lausanne, tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et l'expédition du journal.

GÉRANCE ET ANNONCES :

M. L. Beausire, secrétaire au Département de l'Instruction publique.

Comité central. VAUD : MM. *Roux, Colomb, Hermenjat* et *Trolliet*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Latour*. — GENÈVE : MM. *Charrey* et *Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Mercerat, Péquegnat* et *Breuleux*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *L. Roux*, directeur des Ecoles de Lausanne, président. — *L. Gagnaux*, contrôleur des Ecoles de Lausanne, vice-président. — *A. Gaud*, instituteur à Lausanne, secrétaire. — *L. Beausire*, secrétaire au Département de l'Instruction publique, gérant. — *L. Pelet*, instituteur à l'Ecole industrielle cantonale, membre.

Suppléants : MM. *Roulin*, secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne. — *Dupraz*, directeur de l'Ecole supérieure communale de Lausanne. — *Grasset*, instituteur à Lausanne.

LAUSANNE

IMPRIMERIE Ch. VIRET-GENTON

1888

VAUD
Collèges communaux et Ecoles
supérieures.

Rolle. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître de latin, grec et allemand au collège classique et industriel mixte de Rolle.

Obligations : 32 heures de leçons par semaine au maximum.

Avantages : 2700 fr. par an

Adresser les offres de service au président de la commission des écoles, avant le 2 novembre. Examen le 9 dit, à 9 heures; entrée en fonctions le 15 novembre 1888.

AVIS IMPORTANT

La direction de l'école grecque de Philippopoli (Bulgarie du Sud) désire engager un jeune *Suisse français* ayant suivi une école normale *pour l'enseignement de la langue française*, (20 heures par semaine). Appointement: fr. 1000. — pour commencer, logement et entretien gratuits dans le pensionnat du gymnase, dont le directeur parle correctement le français et l'allemand. Relations entre Suisses et Allemands. La Colonie grecque de Philippopoli appartenant à la haute classe, offre la meilleure occasion de se créer un revenu de quelque importance en donnant des leçons particulières. La connaissance de la musique serait très appréciée.

Adresser les offres en joignant les copies des certificats d'études et autres, sous chiffres *H 3993 Y*, à *Haasenstein et Vogler à Berne*. (318)

A VENDRE

A vendre pour 12 fr dix années de l'Educateur (1878-1887) dont 4 en deux volumes bien reliés.

S'adresser à O. Uldry, Aubonne.

CONFLECTIONS POUR HOMMES ET ENFANTS

AU BON GÉNIE

3, rue St-François, 3

LAUSANNE

Maison de toute Confiance.

Pardessus très chaud et garanti	fr. 24 50
Vestons différentes nuances bonne qualité	» 17 50
Pantalon habillé	» id
Gilet de chasse première qualité	» 12 —
Complet pure laine tout à fait bon	» 55 —

Lingerie pour hommes.

La maison donne de grands morceaux pour réparation.